

Session n°4 de l'Assemblée des Territoires (Pont du Gard, le 16 mars 2018)

Comptes-rendus des ateliers (10h00 – 12h15)

**Groupe de travail n°1 : Attractivité et Innovation**

**Chantier : SRADET Occitanie 2040**

- **Binôme Copilotes** : Mme Tamara RIVEL, Présidente du Pays carcassonnais et M. Antoine ANDRE, Président du Pays Pyrénées Méditerranée.
- **Référent permanent du Groupe de Travail** : Samuel JAULMES (Direction de l'Action Territoriale, la Ruralité et la Montagne)
- **Référent technique chantier** : Nathalie EYBALIN (Direction de l'Action Territoriale, la Ruralité et la Montagne)
- **Intervenant(s) extérieur(s)** : Daniel BEHAR (Bureau d'études ACADIE)

### **1. Informations générales :**

- Cet atelier a réuni une vingtaine d'élus et de techniciens.
- Etait présente à cet atelier la Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de l'Aménagement du Territoires, des TIC et du Numérique, Madame Florence BRUTUS.
- En l'absence de candidat, Monsieur Antoine ANDRE a été désigné rapporteur de l'atelier.

### **2. Rappel du contexte du chantier :**

- Type de chantier : saisine (délibération du Conseil Régional du 13 octobre 2017)
- Il s'agissait là du 1<sup>er</sup> et unique atelier sur ce chantier.
- Problématique / présentation de la saisine :

La saisine de l'Assemblée des Territoires, relative à la l'élaboration du SRADET s'inscrit dans la perspective de faire d'Occitanie 2040 un outil d'animation et de dialogue territorial élaboré dans le cadre d'une vaste concertation et non pas un schéma imposé d'en haut.

Elle permettra d'alimenter et d'enrichir la réflexion régionale en cours et portera plus précisément, sur la question des interdépendances territoriales.

Il s'agira ainsi de s'interroger sur la manière d'organiser les relations pour que les territoires s'enrichissent mutuellement, afin de garantir équilibre et égalité entre eux, tout en valorisant leurs spécificités.

### **3. Produit de sortie envisagé :**

Une contribution de l'Assemblée des Territoires sur la question des solidarités territoriales (lien urbain/rural, etc)

### **4. Programme de l'atelier :**

- Introduction par Mme Florence BRUTUS
- Préambule de M. Antoine ANDRE

- Présentation du SRADDET Occitanie 2040 par Daniel BEHAR (ACADIE)
- Echanges entre participants
- Rédaction d'une synthèse pour restitution en plénière

## 5. Présentation du SRADDET – Occitanie 2040 :

- Présentation rapide des 4 défis du SRADDET Occitanie 2040 :
  - Le défi de la promotion sociale et de l'excellence environnementale,
  - Le défi des solidarités territoriales pour garantir le développement local,
  - Le défi du rayonnement régional au service de tous,
  - Le défi transversal de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.
- L'atelier porte essentiellement sur le défi de l'interdépendance et de la solidarité entre les territoires. En effet, en Occitanie de fortes interdépendances existent entre les territoires (entre les métropoles et les autres territoires, entre les villes petites et moyennes et leur environnement rural...) et sont parfois déséquilibrées, ce qui peut traduire des logiques de concurrence. Pourtant il existe des complémentarités entre les territoires, qui, une fois identifiées et explicitées, peuvent être à la base de solidarité, c'est-à-dire de modalités d'échange et de coordination entre les territoires, dans une logique « gagnant-gagnant ».
 

La Région souhaite encourager cette solidarité en orientant ses programmes régionaux (transport, biodiversité, eau, etc..) et en permettant les conditions du dialogue interterritorial en Occitanie, à l'échelle locale et des systèmes territoriaux existants.
- 5 systèmes territoriaux sont identifiés à l'échelle régionale :



La typologie des territoires en lien avec le défi des interdépendances est illustrée en croisant 3 indicateurs : l'évolution de la population, le taux d'emploi et le taux d'équipement à l'échelle de chaque bassin de vie. Cela permet d'identifier 4 types principaux de territoires avec des mots d'ordre différents.

- Il est souligné que les réciprocitys doivent être choisies et non subies. Les projets de chacun des territoires doivent être cohérents et complémentaires ou alors mutualisés.

- Les participants sont interpellés sur la pertinence des 5 systèmes territoriaux et sur la typologie de ces territoires.

#### **6. Principaux éléments de débat**

- S'il existe déjà des regroupements de territoires qui travaillent sur des thématiques particulières (Tourisme, Mobilité, Culture,...), notamment afin d'établir une dynamique indépendante des grandes agglomérations, certaines réciprocitys ne s'établissent pas naturellement. La Région est donc attendue pour faire des propositions opérationnelles dans le cadre de la mise en œuvre du SRADDET.
- Pour les participants, les Métropoles représentent une porte d'entrée du territoire à l'échelle "Monde".
- Il est important de situer la région Occitanie dans son contexte géographique : attention au blanc autour des cartes régionales. Les thématiques transfrontalières sont à prendre en compte.
- La plus-value pour les territoires voisins est à rechercher dans tous nos échanges.
- Si les réciprocitys urbain-rural paraissent évidentes, il existe aussi des réciprocitys rural/rural qui essaient de se développer (tourisme, itinérance...). Les territoires ruraux doivent aussi développer l'enseignement supérieur, la recherche, etc...
- Il faut noter que la situation des territoires ruraux dépend de l'urbain car les services publics ferment en zone rurale et donc cette dépendance paraît imposée. On ne peut pas attendre le même retour sur investissement des services publics dans le rural et dans l'urbain.
- Il est évoqué la possibilité d'ajouter une partie "Coopération territoriale" dans les contrats territoriaux. Mais attention, la réciprocity ne doit pas être unilatérale.
- Il faut veiller dans nos analyses à ne pas regarder uniquement les indicateurs quantitatifs mais également la fonction qualitative du territoire, surtout en milieu rural.

#### **7. Synthèse de l'atelier – principaux point de la restitution en plénière :**

- Les territoires organisent déjà des systèmes de relations territoriales plus ou moins formalisés.
- Selon l'échelle de ces relations, leurs contenus et leurs enjeux diffèrent.
- La question du rural est une question sensible, notamment avec la disparition des équipements.
- Les territoires attendent de la Région un rôle d'animation et de formalisation de ces échanges.
- Il ne faut pas perdre de vue que les territoires sont tous insérés dans un système d'ensemble, y compris la Région.

#### **8. Livrable déterminé – suites à donner :**

La contribution sera prochainement rédigée par l'Assemblée des Territoires et sera transmise au Conseil Régional par le biais de la plateforme de concertation en ligne sur le SRADDET.

#### **9. Ambiance :**

L'ambiance est dynamique et volontaire. On note une bonne participation lors des échanges.

#### **10. Point d'alerte :**

Les réciprocity territoriales ne coulent pas toujours de source. Certains territoires ont des difficultés à travailler avec leurs voisins.

La Région a un rôle à jouer pour encourager et formaliser les coopérations.

\*\*\*\*\*